

**Direction Générale Adjointe
en charge de la Solidarité**

Lille, le 3 mars 2020

**Direction de l'Enfance,
de la Famille et de la Jeunesse**

Pôle Etablissements
Affaire suivie par : Marc Barbey

Dans le contexte de crise sanitaire actuel lié à la propagation du coronavirus, les établissements et services médico-sociaux connaissent une forte tension en termes de ressources humaines. Des renforts sont sollicités.

Nous attirons votre attention sur le fait que les renforts en effectif, comme les équipes en place d'ailleurs, pourront éventuellement être en contact avec des enfants porteurs sains ou même malades.

1. Quels établissements sont concernés en priorité par ces renforts ? Qui sont les enfants qui y sont accueillis ?

Les MECS sont des établissements sociaux ou médico-sociaux, spécialisés dans l'accueil temporaire de mineurs en difficulté. Ils fonctionnent en internat complet ou en foyer ouvert (les enfants sont alors scolarisés ou reçoivent une formation professionnelle à l'extérieur).

Les enfants accueillis dans ces établissements n'ont pu être maintenus dans leur famille parce que leurs parents n'étaient pas/plus en mesure de répondre à leurs besoins fondamentaux. Ces enfants sont confiés à l'ASE parce qu'ils ont connu des situations de violence, de négligence et souffrent pour la plupart de carences graves, susceptibles de compromettre leur développement.

Les MECS et les Pouponnières sont soit des structures associatives, soit des structures gérées par l'Etablissement Public Départemental (EPDSAE).

2. Quels sont les besoins identifiés (sur lesquels vous seriez à même de nous apporter votre soutien) ?

Les besoins de renfort en ressources humaines identifiés sont de cinq ordres :

1. Educatifs : besoin de travailleurs sociaux, socio-éducatifs pour accompagner les enfants, assurer les liens avec leurs proches et organiser leur vie quotidienne
2. Logistique : besoin de personnes en mesure d'assurer l'approvisionnement en denrées et en matériel, de gérer des stocks, d'anticiper les besoins, etc.
3. Entretien : besoin d'agents assurant l'entretien courant des bâtiments, la gestion des espaces collectifs, de la lingerie, etc.

4. Restauration : besoin de personnes aptes à assumer des missions de restauration collective en petits groupes, pour tous les repas de la journée, pour tous les âges, en tenant compte des interdits et troubles alimentaires possibles, selon différentes modalités (cuisine sur site, liaison chaude, etc.).
5. **Enseignements et activités** : besoin d'enseignants, de psychologues, d'animateurs et bénévoles de la société civile pour proposer et encadrer des temps de scolarité adaptés aux âges et niveaux des enfants, mais aussi organiser des activités en tous petits groupes, **dont notamment des activités sportives**. Il s'agit de temps essentiels pour soutenir le développement d'enfants déjà très fragilisés, parfois en grande souffrance. Il s'agit aussi de garantir pour ces enfants des liens de proximité dont ils ont grand besoin quand ils sont isolés

Vous avez des compétences sur un ou plusieurs de ces items ? Vous souhaitez venir en soutien des équipes en place et contribuer à la solidarité collective permettant le maintien des missions de service public liées à la Protection de l'Enfance ? Transmettez-nous vos coordonnées à l'adresse suivante (Nom, prénom, fonction, territoire d'intervention) en précisant sur quel(s) item(s) vous êtes en mesure d'intervenir : janick.bertin@lenord.fr

Le Responsable du Pôle Etablissements

Marc BARBEY

lenord.fr

Hôtel du Département
51, rue Gustave Delory
59047 Lille cedex
03 59 73 59 59 - www.lenord.fr